

St Jean du Gard, le 29 mai 2017,

**Objet : Des infos et des demandes pour mieux s'organiser !**

Chers exposants,

Nous avons le plaisir de vous envoyer le dossier de demande d'inscription aux **31<sup>e</sup> Journées de l'Arbre, de la Plante et du Fruit, les 25 et 26 novembre prochains**. Mais d'abord, nous avons plusieurs choses à vous dire concernant l'organisation :

● **Augmentation du prix des stands**

Avec la baisse inexorable des subventions et l'augmentation incessante du coût de la vie, nous sommes amenés chaque année à faire toujours plus d'économies au détriment du contenu de la manifestation. Le conseil d'administration a ainsi décidé une augmentation du tarif des stands, la dernière datant de 2003. Car même si l'édition 2016 a bien marché, cela nous permet tout juste d'envisager d'améliorer le contenu. Nous vous remercions de votre compréhension et sommes à votre écoute pour tout aménagement du paiement.

● **Ouverture côté platanes - Parking**

Suite à la demande des exposants, l'expérience de l'ouverture de cette zone sera renouvelée en 2017, voire étoffée, et surtout mieux indiquée !

Le parking ne sera donc plus possible dans cette zone, strictement limité à ceux qui dorment dans leur véhicule, après accord avec l'organisation et « dans la limite des places disponibles ».

**ATTENTION** : il vous faudra donc vous garer à l'extérieur mais attention aux amendes ; l'an dernier, la police municipale en a donné pas mal. Nous leur avons demandé une certaine indulgence mais rien n'est sûr...

● **Électricité**

Si l'on augmente le nombre d'exposants, il va falloir faire très attention à votre consommation en électricité. Nous allons essayer de faire installer un compteur forain mais dans l'absolu, il faudra limiter la consommation. Cela signifie : éviter au maximum les plaques électriques et autre petit électroménager au profit de matériel professionnel et ne pas utiliser d'hallogènes. Vous verrez que dorénavant, nous vous demandons de décrire votre matériel sur la demande d'inscription.

● **Associations**

Le système des listes de bénévoles laissées aux entrées ne fonctionne pas, elles ont du mal à s'y retrouver. Nous vous demandons donc de bien vouloir nous donner le nombre de badges que vous souhaitez (6 maximum) soit de vous arranger qu'ils se les passent entre eux. Merci de votre compréhension.

● **Pépiniéristes**

- Suite à des plaintes, nous vous demandons de nous fournir les documents attestant de votre statut de producteur de végétaux.

- Suite à des problèmes aux entrées, nous souhaitons vous interpeller sur les livraisons de commandes faites en amont des Journées. En effet, nombre de vos clients s'étonnent souvent de

devoir payer l'entrée pour aller récupérer leur commande. Pour éviter ces situations, vous avez la possibilité d'acheter des « entrées spéciales » (cf demande inscription) à ½ tarif et de leur offrir par exemple, ou de les prévenir lors de la commande que l'entrée sera payante (et qu'ils pourront en profiter pour voir les expos, assister aux conférences, découvrir de nouveaux stands...!). Vous pouvez enfin leur donner rendez-vous sur le parking.

### ● Programmation

**- Le thème retenu est : Perspectives pour la diversité végétale cultivée méditerranéenne.**

En 2017, nous célébrons une deuxième fois les 30 ans de ce rendez-vous car le sujet est si vaste ! Nous proposerons cette année d'envisager les perspectives d'avenir de la sauvegarde de la diversité végétale, plus particulièrement fruitière, de part et d'autre de la Méditerranée. Les bons résultats de 2016 vont nous permettre d'accueillir finalement (nous n'avons pu le faire en 2016 faute de budget) des délégations méditerranéennes qui présenteraient la situation dans leur pays et permettraient d'envisager des collaborations futures. Nous proposerons également un zoom sur les agrumes, les oliviers et les céréales. Nous allons pour cela lancer des groupes de travail ; si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à nous contacter.

**- La soirée du samedi devrait être consacrée à la nouvelle loi qui oblige les pépiniéristes à passer par une association pour garantir les variétés anciennes avant de pouvoir les vendre.** Si vous souhaitez participer aux débats, n'hésitez pas à nous contacter.

**- Le vendredi soir, en partenariat avec l'association Cinéco, la projection d'un film sur la permaculture, suivie d'un débat, sera organisée.** Petite restauration sur place.

### ● Derniers rappels de savoir-vivre...

**Sans oublier les points suivants pour que la manifestation se déroule au mieux et pour tout le monde. Merci de :**

- respecter la date limite d'inscription fixée au 15 octobre
- ne pas empiéter sur les stands voisins quand vous arrivez les premiers
- sécuriser les passages de fils électriques
- enlever les marquages (feuilles scotchées au mur, rubalises pour l'extérieur...)
- partager les ballots de paille à disposition ou amener les vôtres
- fermer les parasols la nuit et la journée en cas de vent
- ramasser et déposer vos poubelles dans les containers
- sortir vos véhicules avant 9h
- ne pas mettre la pression pour entrer ou sortir vos véhicules après 9h...

Nous sommes toujours soumis à une commission de sécurité. Le chargé de sécurité pourra à tout moment vous interpellé sur l'aménagement de votre stand. Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.

Comme chaque année, nous vous enverrons dès que possible les affiches et tracts ; vous pourrez également nous en demander davantage ou nous transmettre les adresses de personnes et structures potentiellement intéressées.

Au plaisir de vous retrouver pour ce week-end que nous souhaitons convivial et constructif.

Bien cordialement,

L'équipe.



**Journées de l'Arbre, de la Plante et du Fruit  
25 et 26 novembre 2017 - St Jean du Gard**

Chaque année, nous imprimons une brochure que nous distribuons gratuitement à l'entrée de la foire et utilisons pour la communication (partenaires presse et financier).

Cette brochure, comporte le programme des journées, le plan général et la liste des exposants inscrits avec la mention de leur production. Notre but étant que cette brochure soit un outil utile pour les visiteurs et qu'elle leur permette de vous contacter ultérieurement. Elle est également envoyée à tous nos partenaires.

Nous essayons de la rendre attrayante et d'en imprimer un nombre suffisant d'exemplaires (entre 2 000 et 3 000) mais la création et surtout l'impression de cette brochure représentent un coût non négligeable pour l'association.

C'est pourquoi nous vous proposons de faire paraître un encart publicitaire : cela vous offre une « vitrine » tout en permettant à cette brochure d'exister.

#### TARIFS

Pleine page	18.5 cm hauteur x 12.5 cm largeur	320 euros
1/2 page	8.5 cm haut. x 12.5 cm larg.	180 euros
1/4 page	8.5 cm haut. x 6 cm larg. ou 4 cm haut. x 12.5 cm larg.	150 euros
1/8 page	4 cm de haut x 6 large	70 euros

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Association Dimanches Verts

Nom /Société/Structure : \_\_\_\_\_

Nom du responsable : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

**Vous nous ferez parvenir votre encart publicitaire au plus tard le 15 octobre en fichier informatique ou sur papier.**

**Nous avons aussi la possibilité de mettre en page votre publicité, dans ce cas il vous faut nous fournir tous les éléments indispensables, soit : texte, logos, etc.**

## REGLEMENT GENERAL & MODALITES PRATIQUES

### Inscription

**Avant le 15 octobre, vous devez renvoyer :**

- Votre demande d'inscription remplie et signée
- Tout document qui attestera que vous êtes producteur
- Votre paiement, par chèque bancaire ou postal
- Votre attestation d'assurance professionnelle.

Le tout à : Association Dimanches Verts - 4 avenue de la Résistance - 30270 St Jean du Gard.

**Attention !** Après le 15 octobre, tout désistement n'entraînera pas le remboursement des sommes versées, sauf sur justificatif médical.

### Installation

- L'installation est possible le **vendredi entre 15h et 19h** et le **samedi matin de 7h30 à 9h**
  - Les exposants doivent **se présenter à l'accueil avant le samedi 9 h**.
- Passé cet horaire, les emplacements non occupés pourront être ré-attribués.
- **Aucun véhicule ne devra rester dans le parc.** Ils seront dégagés de l'arrière des stands et garés sur les parkings indiqués, avant 9h.

**Après 9h et avant 18h l'accès en véhicule est interdit.**

- Le dimanche matin, le portail est ouvert de 7h30 à 9h.
- Le démontage est prévu le dimanche après 18h.

**Les exposants sont priés de respecter ces horaires et de ne pas forcer les grilles.**

- Le gardiennage est prévu pour les nuits du vendredi et du samedi de 19 h à 8 h .
- Les pépiniéristes sont installés à l'extérieur (pas d'abri prévu par l'organisation) sauf pour les plantes exotiques (salle RdC). Les stands des producteurs/transformateurs sont répartis dans le parc, les artistes et artisans sont dans les bâtiments, RdC ou 1<sup>er</sup> étage, en fonction du thème et des possibilités.
- Les exposants s'engagent à installer leurs stands aux emplacements attribués, de manière esthétique et avec un souci d'information (documents, objets, photos en rapport avec le stand).

**ATTENTION :**

**Les branchements électriques ou à gaz devront être aux normes, limités en puissance et sécurisés.**

### Stands

- L'exposant doit avoir une assurance professionnelle. L'association se dégage de toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'altération de matériel ou de marchandises.
- Il présentera uniquement les produits proposés sur le formulaire d'inscription et acceptés au comité de sélection. Les prix doivent être affichés, les normes d'hygiène respectées.
- Des prises électriques et des points d'eau sont à votre disposition, dans la mesure d'une consommation raisonnable. N'oubliez pas d'amener vos tables, multiprises et rallonges. Les parasols ne devront pas être utilisés en cas de grand vent.

- Merci de maintenir les emplacements propres pendant et après la foire. Des espaces de tri sélectif des déchets seront disposés sur la manifestation. Dans la mesure du possible, merci d'utiliser des produits écologiques et recyclables et de la vaisselle réutilisable.

### Sélection des exposants

- Les inscriptions sont soumises à l'approbation d'un comité de sélection : la confirmation de votre inscription sera faite à ce moment là et les chèques encaissés.
- Critères de sélection :  
**Les Journées de novembre sont dédiées au végétal, les produits animaux sont exclus.**
  - les producteurs et/ou transformateurs seront uniquement retenus ; la revente est exclue.
  - priorité aux productions locales et à la diversité.
  - produits de qualité, au caractère innovant ou reprenant une production traditionnelle.

**Le Comité organisateur se réserve le droit :**

- de refuser tout ce qui, sur les stands, ne correspond pas à ce règlement.
- d'exclure tout exposant ayant transgressé ce règlement ou causé un trouble propre à perturber la manifestation.
- de modifier toute installation, notamment électrique.

**Sachez que votre participation financière permet de pérenniser nos actions de valorisation des acteurs du monde rural.**

L'aide de bénévoles avant et après les Journées contribue au caractère associatif et convivial de cette manifestation et permet de maintenir des coûts d'organisation réduits.

**Toutes les bonnes volontés sont donc les bienvenues !**

## DEMANDE D'INSCRIPTION

A renvoyer complète au plus tard le 15 OCTOBRE 2017

*Réservé organisation*

Reçu le :

AVIS :

**RAISON SOCIALE :** \_\_\_\_\_

Représenté par : NOM, Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

Tél / portable : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

Mail / Site web: \_\_\_\_\_

**Activité :** PEPINIERISTE

PRODUCTEUR

TRANSFORMATEUR

ARTISAN

ARTISTES

ASSOCIATION

*(rayer les mentions inutiles)*

N° d'immatriculation (*mention obligatoire*) : \_\_\_\_\_

*(MSA, RC, CCI, Siret... PRECISER )*

Liste complète et détaillée des produits proposés : (joindre un catalogue en cas de 1<sup>ère</sup> inscription)

---



---



---



---

PRESTATION	Prix Unit. en €	vosre choix	Total en €
<b>PÉPINIÈRES en extérieur</b>		<i>un seul module par inscription</i>	
Module de base pépinières ext. : 12 m <sup>2</sup> (3m en façade x 4m profondeur)	90		
Module de base pépinières ext. : 25 m <sup>2</sup> (5m x 5m)	160		
Module de base pépinières ext. : 40 m <sup>2</sup> (10x4m ou 8x5)	200		
<b>AUTRES</b>			
Module de base 3 mètres linéaires x 2m prof.	90		
Module de base ASSOCIATIONS NON-VENDEUSES : 2,5 mètres linéaires x 2m prof.	30		
		<b>Quantité</b>	
Mètre linéaire SUPPLÉMENTAIRE EXTERIEUR (7 maxi)	17		
Mètre linéaire SUPPLÉMENTAIRE INTERIEUR (3 maxi)	32		
Invitation à tarif spécial (10 max.)	2		
<i>chèque à libeller à l'ordre de l'association Dimanches Verts</i>	<b>MONTANT TOTAL</b>		
Souhaitez-vous un reçu ?			

Description de votre activité **EN QUELQUES MOTS** pour parution dans la brochure : \_\_\_\_\_

Lien avec le thème de l'année pour annonces micro : \_\_\_\_\_

Matériel électrique utilisé : \_\_\_\_\_

**ELECTRICITE :** OUI - NON

**EAU :** OUI - NON

**GRILLE(S) D'EXPOSITION :** 1 - 2

**NOMBRE de BADGES (5 max.) :**

**ASSURANCE :** joindre une photocopie de votre attestation de responsabilité civile professionnelle.

## ENGAGEMENT

**J'atteste avoir lu le règlement général des Journées de l'Arbre de la Plante et du Fruit 2017 et le courrier qui l'accompagnait. Je m'engage à en respecter les clauses.**

le : Nom, prénom

à : et signature de l'exposant :

**Le Comité organisateur se réserve le droit d'exclure tout exposant ayant transgressé ce règlement ou causé un trouble propre à perturber la manifestation.**

**Vous pouvez nous indiquer toutes vos requêtes ci-dessous.  
Aucune réclamation ne sera prise en compte lors de l'installation.**